



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 Décembre 2021 à 20h30

Approbation du précédent compte-rendu en date du 29 octobre 2021 :

Une remarque est formulée par le responsable de la commission bois : erreur sur les numéros de parcelles : La parcelle n°26 ne fait pas partie de l'affouage, mais de la vente directe.

Mr le Maire demande l'autorisation de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- ✓ Autorisation de signer la convention de répartition intercommunale de financement du RASED
- ✓ Acceptation devis remplacement porte palière logement de la Poste

Unanimité

Présents: Antier Pierre, Perron Gaël, Noblet Patrick, Noblet Jean-Yves, Guerret Laurent, Rousset Ghislain, Marty Paule, Naudin Martine, Gorse Cyril, Carine Faivre, Guyot David Excusés: Olivia Tacchini, Blondeau Bozon Sophie, Laubepin Ivan, Vernet Corinne

Urbanisme

1) Point sur les dossiers en cours

Permis de construire :

Un permis a fait l'objet d'un accord tacite mais devra faire l'objet d'une décision de retrait, la partie assainissement n'étant pas conforme, mais le pétitionnaire n'a jamais reçu la demande de pièces complémentaires. Il faudra donc reposer la demande avec un projet d'installation conforme.

Une autre demande est en cours d'instruction pour une modification de façades et garage.

Demandes de travaux :

3 demandes ont été acceptées pour des piscines pour messieurs BERNARD Christian, MOREL Franck et TISSOT Thierry.

1 demande est en cours d'instruction pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Monsieur le maire fait part de 2 demandes de renseignements d'urbanisme reçues en mairie concernant Mr Thibert Philippe.

La position de la mairie est délicate car une des parcelle concernée est située sur la commune, mais en Zone artisanale, dépendant de la compétence de la CCBHS.

Il aimerait avoir le sentiment de l'assemblée quant à ce dossier.

Si on veut intervenir sur la vente de ce terrain il faut préempter. Pour cela il faut un projet défini.

Nous sommes en attente d'une décision claire de la CCBHS à ce sujet pour pouvoir répondre au notaire.

Il faudra certainement envisager une réunion publique sur ce sujet rapidement.

Affaires Générales

2) Délibération pour prévision d'investissement 1er trimestre 2022 (25%)

Monsieur le maire expose que cette délibération permet de pouvoir engager de nouvelles dépenses d'investissement au 1er trimestre 2022, dans l'attente du vote du budget, dans la limite des 25% des dépenses inscrites au budget 2021.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud Tél: 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »





Présentation des dépenses prévues au 1^{er} trimestre et estimatif des dépenses à inscrire à la délibération.

Article	Projet	Budget 2021	25% pour 2022
2031	Etude Habitat Inclusif - Maison Simonet	11200	2800
2117	Bois et Forêt	2600	650
2121	Plantation arbres (parcelle10)	7400	1850
21318	Toit de l'église	145000	36250
2151	Voirie - Place et écluse	14500	3625
21534	Eclairage Public Grand champ - rue de la gare	1500	375
2183	Matériel bureau - info	3800	950
		469700	46500

Il faudra également prévoir des « Restes à réaliser » à l'article 2138 pour le projet du Plateau sportif :

291035 € avaient été prévus, 97365 ont été payés, il convient donc de reporter le solde des travaux, soit 193670 euros.

Unanimité

3) Délibérations demandes subventions Monsieur le maire présente les projets envisagés pour l'année 2022 :

Poste	Montant HT
Etang Peti	t Vouglans
Réfection digue et curage	6530
Réfection che	mins forestiers
Terrassement - élagage	7981
Etude Habitat Inclus	sif - Maison Simonet
Frais Etude opportunité et financière	15125
Parking Mairi	e et Cimetière
Terrassement et sols perméables	51575
Réfection to	oiture église
Toit et panneaux photovoltaïques	142973.61
Inform	atique
Ordinateurs mairie et école	2500

Après présentation des devis reçus par les différentes entreprises, et ayant entendu les exposés des différents projets, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à demander toutes les subventions possibles pour financer ces différents projets.

Concernant le projet de l'église, il est demandé de faire une nouvelle étude de la rentabilité de la toiture photovoltaïque compte-tenu des nouveaux prix de rachat par EDF.

Unanimité





4) Décision modificative budget fonctionnement

La secrétaire expose que les travaux effectués par l'employé du service partagé ont été imputés sur un mauvais chapitre. Ceci risque de poser un problème pour payer les derniers achats de l'année, notamment les fournitures scolaires, il convient donc de faire transférer les sommes correspondantes, au sein de la section de fonctionnement, du chapitre 12 (charges de personnel) au chapitre 11 (Charges à caractère général)

Unanimité

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvementés par la DM	113 112.00 €	-15 000.00 €	15 000.00 €	113 112.00 €
011 Charges à caractère général	113 112.00 €	0.00 €	15 000.00 €	128 112.00 €
62878/011	3 100.00 €	0.00 €	15 000.00 €	18 100.00 €
012 Charges de personnel	159 590.00 €	-15 000.00 €	0.00 €	144 590.00 €
6216/012	20 000.00 €	-15 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €

5) Prisme – Signature convention avenant fibre Le département ayant changé de gestionnaire pour la fibre, Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de signer un avenant au contrat d'occupation des sols pour l'armoire NRA et les fourreaux.

Unanimité

6) City

Monsieur Le Maire expose que la CCBHS nous a octroyé une table de pique-nique dans la dotation

Nous avons pris attache avec le fabricant (local) pour demander le prix de cet équipement afin de pouvoir en acheter une 2ème pour compléter l'aménagement du site : Tarif 340 € HT.

Le conseil valide l'achat de cette 2ème table

Unanimité

Monsieur le Maire présente le tableau financier du plateau sportif. Les dépenses prévues, celles déjà engagées et celles à venir.

Il demande l'autorisation au conseil d'engager les commandes pour la pyramide, la balançoire et les travaux de préparations liés, les poubelles et les porte-vélos (dépenses prévues au budget initial)

Unanimité

Jean-Yves Noblet indique au conseil la société Cy-clopes qui installe des cendriers, passe pour les vider et recycler les mégots. Contact sera pris pour équiper la salle des fêtes et les abords du City.

7) Délibération facturation chauffage

La même cuve alimente le chauffage pour l'école maternelle, les logements et le périscolaire. C'est la commune qui assure le remplissage de la cuve et par conséquent le paiement. Il convient donc de prendre une délibération concordante avec la CCBHS pour pouvoir leur facturer la consommation pour 2019 et 2020 pour la partie périscolaire Montant à facturer 3010.22 €

Unanimité

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud Tél : 03.84.44.43.00 – <u>mairie@larnaud.fr</u> – <u>www.larnaud.fr</u> Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »





8) Etat d'avancement Logo communal

Il a été demandé au prestataire de nous faire une nouvelle proposition tarifaire pour une offre un peu plus élaborée.

Nous attendons de ses nouvelles.

Bâtiment

9) Église : avancement dossier rénovation toiture Le point a été fait au moment de la présentation des demandes de subventions.

Concernant les bâtiments, nous avions demandé un devis pour remplacer la porte du F4 de l'ancienne poste qui est très abîmée et ferme mal. Montant 1558 € TTC.

Il est demandé au conseil d'autoriser le maire à signer le devis pour la remplacer.

Unanimité

Il conviendra également de faire un devis pour réparer le portillon d'accès entre le logement et la rue.

10) Dénonciation convention logements de la Poste

Nous avons reçu un courrier de la DDT nous informant de l'arrivée échéance de notre convention de loyer.

Il est proposé au conseil de mettre fin à la convention qui empêche de fixer librement le montant des loyers, et limite la location à des personnes aux revenus plafonnés.

Unanimité

Bois

11) Point sur l'affouage et les vente de bois

19 affouagistes.

Route de Fontainebrux à Villevieux:

Mr GUERRET Laurent est allé cet après-midi marquer les bois dans la parcelle 25 et 23.

Parcelle 26: Une centaine de frâches (houppiers)à vendre (3€ le stère).

Il faut faire passer un mot à la population pour inscription afin que l'ONF puisse faire la répartition.

Directive a été passée aux affouagistes de laisser le bois propre après les coupes. Reste à marquer les parcelles 23 et 10.

Attention : pour la bonne organisation des commissions il conviendrait d'envoyer les convocations en amont afin que chacun puisse s'organiser au mieux. Une semaine semble un délai raisonnable.

Il faut vraiment travailler en amont pour 2022.

Lien Social

12) Portage de livres

La CCBHS a mis en place un service de portage en rapport avec la médiathèque.

N'ayant pas de retour, Martine Naudin a pris attache avec la population pour recenser des personnes éventuellement intéressées. (3)

Il semblerait qu'aucune autre commune n'avait répondu à la CCBHS.

A Larnaud, nous n'avons pas de porteur, mais Martine NAUDIN veut bien prendre en charge pour les quelques personnes intéressées sur la commune.

Mairie de Larnaud - 1 place Eugène Forêt - 39140 Larnaud

Tél: 03.84.44.43.00 - mairie@larnaud.fr - www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »





Il faut le faire une fois par mois. Ghislain ROUSSET veut bien aider Martine. Un appel aux bénévoles sera fait dans le bulletin municipal et Gaël PERRON propose de demander l'aide de son épouse Johannie.

13) Repas des aînés

Initialement prévu le 6 mars 2022. La commission s'interroge sur l'opportunité de maintenir la date pour l'instant compte-tenu de l'évolution de la pandémie.

Des colis seront donc distribués pour l'année 2021, en espérant pouvoir faire un repas en fin d'année 2022.

Questions diverses

14) Retour sur les diverses réunions

Commission Animation: retour sur les marchés.

Les membres de la commissions sont très contents de cette première année, les résultats étant au-delà des attentes.

L'APE est un peu déçu car peu de retours pour un investissement important au niveau des bénévoles.

Ils feront peut-être les plants sur les premières éditions 2022, au printemps, et feront juste la buvette sur les autres dates.

Les exposants ont trouvé l'ambiance très conviviale et ont beaucoup apprécié la présence des élus sur le marché.

La musique a également été très appréciée.

Prévoir un règlement pour le marché 2022.

L'opération sera reconduite l'an prochain en conservant le 1er dimanche du mois.

Commission Voirie:

Pas de travaux sur Larnaud pour 2022 bien que nous soyons en travaux prioritaire.

En effet, il reste malheureusement des travaux 2021 non terminés ainsi que des travaux 2022 « urgents ».

Une fois ces 2 catégories passées, le budget 2022 sera épuisé.

L'appel d'offre est remporté par le groupe Bonnefoy-Eiffage en ce qui concerne l'enrobé. Le fauchage sera sous-traité l'an prochain par le groupement Fourtier-Paget.

Voie Verte:

Présentation du projet de la voie verte. Monsieur le Maire invite la commission à se réunir rapidement pour donner ses desiderata quant à la répartition des voies (dédiées ou partagées) à l'intérieur du village. Il aimerait avoir leur retour pour la prochaine réunion du COPIL qui devrait avoir lieu deuxième quinzaine de janvier.

Le 1^{er} adjoint de Villevieux aimerait également une réunion commune pour partager les réflexions.

Rased:

Réseau d'aide pour les enfants en difficulté. Payé par la commune de Bletterans et refacturé aux communes en fonction du nombre d'enfants scolarisés.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud Tél : 03.84.44.43.00 – <u>mairie@larnaud.fr</u> – <u>www.larnaud.fr</u> Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »







Le périmètre ayant changé il convient de revoir la répartition des coûts. Notre cotisation passera de 686.25 euros à 810.13 euros

Unanimité

Broyeur CCBHS

Pour pouvoir utiliser le broyeur intercommunal (50€ / jour) , il faut passer une convention avec la CCBHS. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer cette convention pour le compte de la commune.

Unanimité

- 15) Martine Naudin aimerait mettre en place un club de loisirs pour les aînés. Il faut se renseigner pour savoir sous quelle forme: Association loi 1901 ou via la commune.
 Il semble préférable au conseil que cela soit hors de la commune.
 Prévoir un appel dans le journal pour constituer un bureau et mettre en place les statuts.
- **16)** Le Larnaudien : point sur le retour des articles. Derniers retours possible au 15 décembre 2021.
- 17) Rendez-vous dimanche matin pour la mise en place des guirlandes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 00h30

Prochain conseil prévu le 14 janvier 2022.

Le Maire, David GUYOT